CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57418** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1945

Raison sociale : AYMONIER CONSTRUCTIONS BOIS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/06/2020
Capital : 76 224

4 RUE DU MONT
25330 FERTANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON B305365439
Siret : 305 365 439 00028
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 22161Z 02 02
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 402510E1247000/001 293433/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 402510E1247000/001 293433/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 05/02/2026

Téléphone : 03 81 86 63 29 **Fax :**
Portable : 06 74 67 36 25
Responsabilité légale :
AYMONIER LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.constructionsbois-aymonier.fr/
E-mail : contact@aymonier-constructionsbois.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 231 370 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	8	26/05/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		10/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.